



# Informations pratiques pour la rentrée 2021 à l'ENTPE

**Vous avez été admis·e·s à l'ENTPE, félicitations pour votre réussite, soyez les bienvenu·e·s !**

- Les étudiant·e·s de **1re année** sont attendu·e·s le **mardi 31 août 2021 matin (horaire communiqué individuellement)**

*Ne manquez pas cette rentrée, car votre absence serait considérée comme une démission.*

- Les étudiant·e·s de **2e année** sont attendu·e·s le **lundi 30 août 2021 matin (horaire communiqué individuellement)**
- Les étudiant·e·s de **3e année** sont attendu·e·s le **lundi 13 septembre 2021 matin (horaire communiqué individuellement)**

# **/// Conditions de rentrée dans les circonstances sanitaires actuelles**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et de l'état d'avancement de la campagne de vaccination, la rentrée s'effectuera en présentiel, dans le respect des mesures sanitaires rappelées ci-dessous.

## **>> Les règles sanitaires à respecter**

### **• Les gestes barrières**

- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique (des distributeurs de solution hydro-alcoolique seront à votre disposition dans divers lieux de l'école)
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, ni se faire la bise
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

### **• Port du masque obligatoire**

Dans toutes les circulations de l'école ainsi que dans les espaces communs, dont le centre de ressources documentaires et numériques. Il est obligatoire dans les salles de réunion et les salles de cours, même si la distance physique minimale d'1 mètre peut être respectée.

Vous devrez apporter votre masque.

### **• Les salles de cours devront être ventilées (ouverture des fenêtres) après chaque cours**

***Nous vous remercions par avance de bien respecter ces dispositions incontournables dans les circonstances actuelles. Nous vous tiendrons***

***informés de leurs évolutions qui pourront intervenir en fonction des directives des autorités.***

## **/// Double cursus ingénieur-architecte**

Si vous êtes intéressés par cette double compétence, vous avez déjà dû préparer votre travail de réflexion. Un amphithéâtre de présentation est organisé **le 31 août pour les élèves de 1ère année du cursus ingénieur de 13h30 à 14h30.**

>> Retrouvez le processus de sélection spécifique et toutes les informations pratiques.

## **/// Quel statut ?**

Civil ou fonctionnaire : les mêmes possibilités de cursus, un diplôme unique, des employeurs différents en sortie d'école.

>> Retrouvez toutes les informations utiles

## **/// Des logements à proximité**

Grâce à une convention avec Est métropole habitat, les étudiants peuvent être hébergés dans des résidences à proximité immédiate du campus. Elles offrent un rapport qualité/prix très attractif.

>> Rendez-vous sur : <http://www.locetcoloc.fr>

Pour vous aider dans la recherche de logement, retrouvez l'ensemble des coordonnées des bailleurs et organismes de location étudiante.

Les étudiant·e·s peuvent également vous aiguiller n'hésitez pas à les contacter sur Facebook : Candidat·e·s ENTPE 2021

## **Infos pratiques**

- Pour faciliter votre venue sur le campus, retrouvez le plan d'accès de l'ENTPE et découvrez le campus grâce à la visite virtuelle
- Règlement de scolarité 2021-2022
- Programme de formation du cycle ingénieur 1re, 2e et 3e années
- Livret de présentation de l'ENTPE
- Plaquette Alpha 2021-2022

**Au plaisir de vous accueillir !**